



SYNDICAT DE LA
P R E S S E
S O C I A L E

Dossier de presse Juin 2018

Contact presse : Cabinet ESCAL Consulting



sps@escalconsulting.com

Si la culture du livre, dans son évolution historique, a donné lieu à la naissance et au sacre de l'écrivain, la culture numérique, dans sa dimension anthologique, inaugure la renaissance du lecteur.

Pour un humanisme numérique - Milad Doueihi

Milad Doueihi est un historien des religions et titulaire de la chaire d'humanisme numérique à l'université de Paris-Sorbonne, Docteur Honoris Causa de l'Université catholique de Louvain.

Table des matières

Présentation du Syndicat de la presse sociale (SPS).....	3
Présentation du Syndicat de la presse sociale – Motion design.....	4
De l'illettrisme à l'illectronisme :	5
Pourquoi le choix de cette nouvelle thématique ?	5
Définition et contextualisation.....	6
Et l'Europe ?.....	7
Les actions proposées.....	9
Annexe 1 – Biographie Philippe Marchal,.....	10
Président du SPS.....	10
Annexe 2 – Précédentes actions	11
Annexe 3 – Le Syndicat national des radios libres (SNRL).....	13
Annexe 4 – Jean-Marie BESSE	14

Présentation du Syndicat de la presse sociale (SPS)

Qu'est-ce que le SPS ?

Créé il y a plus de 30 ans, le Syndicat de la presse sociale (SPS) rassemble plus de **quatre-vingts éditeurs** (associations, coopératives, mutuelles, syndicats...) afin de représenter, défendre et promouvoir l'information sociale.

Le SPS compte au total une **centaine de publications** offrant à ses **20 millions de lecteurs** une très grande variété de périodicités, de moyens mis en œuvre et de tirages. Par ailleurs, il offre à ses éditeurs, avec le concours de la Fédération nationale de la Presse Spécialisée (FNPS), des services personnalisés (information et formation générale ou thématique, conseil et assistance juridique, technique, administrative, fiscale...) et assure leur représentativité auprès des ministères et administrations de tutelle (CPPAP, CCIJP...).

Sa mission : servir l'information sociale et mobiliser l'opinion

Le SPS s'est toujours efforcé d'être à la fois producteur et diffuseur d'informations, mais aussi acteur des questions sociales. Il s'agit d'une presse citoyenne à but non lucratif garantissant ainsi son indépendance.

Les missions du SPS sont de **servir l'information sociale**, de **mobiliser l'opinion**, de **critiquer**, de **nourrir** et d'**enrichir la pensée sociale**.

Le SPS se veut être l'amplificateur des engagements éthiques de ses adhérents, mais au-delà d'un simple engagement, il s'agit d'une **véritable mobilisation contre l'exclusion sociale**.

Un engagement constant et renouvelé

En relation avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), le SPS réalise, depuis près de vingt ans, des **campagnes d'information et de lutte contre l'illettrisme pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à cette problématique** dont l'ampleur est trop souvent sous-estimée.

Aujourd'hui, conscient de la fracture numérique liée principalement aux usages plus qu'à l'équipement, **le SPS s'engage contre l'illectronisme**.

Présentation du Syndicat de la presse sociale – Motion design

sps.fr



De l'illettrisme à l'illectronisme : Pourquoi le choix de cette nouvelle thématique ?

Aujourd'hui, les pouvoirs publics sont bien conscients du problème de l'illettrisme, mais c'est sans aucun doute parce que certaines institutions, notamment le SPS, ont œuvré en ce **sens depuis de nombreuses années. Le SPS a accompagné l'ANLCI dès sa création, et ces actions de sensibilisation** ont permis aux pouvoirs publics d'appréhender l'importance de l'illettrisme dans notre pays.

Aujourd'hui, le SPS poursuit ses actions, en s'engageant pour une autre cause tout aussi importante : **l'illectronisme - nouveau sujet de fracture sociale du XXIème siècle.**

Le SPS souhaite mener cette lutte pour provoquer une prise de conscience des populations et des pouvoirs publics.

L'étude commandée par le SPS à l'institut CSA met en évidence les constats statistiques de l'illettrisme numérique, et montre une réalité : cela touche, au-delà des idées reçues, **toutes les catégories sociales.**

Mais il n'y a pas que le problème d'apprentissage numérique, cela met aussi en cause la **conception même des sites web** les plus essentiels dont la navigation ne facilite pas toujours la tâche.

Plus d'un quart des Français (11 millions de personnes) ressentent un certain malaise avec le numérique. **Près d'un tiers** sont même conduits à **renoncer** à une recherche d'informations, à une requête, une démarche administrative ou commerciale.

Définition et contextualisation

L'illectronisme est un néologisme venant de la traduction de « **information-illiteracy** », qui transpose le concept d'illettrisme dans le domaine de l'information électronique : il s'agit d'un manque ou d'une absence totale de connaissance des clés nécessaires à l'utilisation et la création des ressources numériques.

« C'est le fait ne pas maîtriser les outils numériques, explique Hervé Fernandez, directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Propos rapportés par Ouest-France - 2013

Il existe **deux types de difficultés éprouvées** : d'une part, celles qui sont liées à la **pratique** et à la **manipulation de ces nouveaux outils** et d'autre part, celles qui sont liées à l'**usage**, au **contenu** et à la **vérification des informations** véhiculées.

L'illectronisme se différencie de l'e-exclusion car il provient plus d'un **manque de savoirs et d'usages** que de moyens à l'accès au domaine électronique.

L'Internet crée de nouvelles inégalités, mais en réduit d'autres. Les jeunes, parfois, n'ont qu'une maîtrise partielle du Net et manquent de distance par rapport à ce qu'ils y trouvent. Le risque de délaissé complètement l'écrit au profit de l'image est aussi à prendre en compte.

Et l'Europe ?

Ce combat national français contre l'illectronisme pourrait devenir une cause européenne, car tous les pays sont touchés. Le SPS a, pour l'instant, contenu sa campagne au sein même de l'Hexagone, mais cela n'empêchera pas les synergies et l'échange de bonnes pratiques entre les pays voisins de l'Union européenne et la France. En effet, contre ce combat qui touche toutes les populations, dans tous les pays, le partage des solutions est une nécessité.

Source : Eurobarometer - Particuliers ayant des compétences numériques générales de base ou plus avancées par sexe - % des particuliers âgés de 16 à 74 ans

ind_type Femmes ayant de 16 à 74 ans ▾

geo	time	2015	2016	2017
UE (27 pays)		53	54	55
Zone euro (composition variable)		54	55	55
Zone euro (19 pays)		:	:	:
Belgique		58	58	59
Bulgarie		31	27	30
République tchèque		55	53	57
Danemark		73	76	67
Allemagne		63	64	65
Estonie		64	60	60
Irlande		44	43	48
Grèce		40	45	44
Espagne		51	50	52
France		56	56	57

ind_type Hommes ayant de 16 à 74 ans ▾

geo	time	2015	2016	2017
UE (27 pays)		58	58	60
Zone euro (composition variable)		60	60	60
Zone euro (19 pays)		:	:	:
Belgique		62	64	62
Bulgarie		31	25	29
République tchèque		59	55	63
Danemark		77	79	75
Allemagne		70	71	71
Estonie		65	61	61
Irlande		45	46	47
Grèce		48	47	49
Espagne		57	57	57
France		58	56	57

Les actions proposées

De plus en plus de démarches et de services, de l'administration comme du commerce, sont dématérialisés afin d'offrir plus de facilités pour les citoyens et les consommateurs. Mais l'effet peut être inverse, et devenir contreproductif. L'illectronisme constitue désormais un défi majeur à relever.

Dans ce contexte, le rôle du SPS va être d'alerter, sensibiliser et déclencher une prise de conscience. Les actions devront être engagées à plusieurs niveaux, **institutions d'Etat et acteurs majeurs du monde numérique**. Au-delà de cette action de sensibilisation des pouvoirs publics, se pose la question d'une remise en cause de la conception même des sites sur Internet, qui ne prennent pas toujours en compte les difficultés potentielles que certaines personnes peuvent rencontrer. Reste certainement une action à réaliser auprès des éditeurs de sites, pour rendre ceux-ci plus faciles et intuitifs d'utilisation.

L'action du SPS va se concentrer sur les **éditeurs de sites** importants et utiles pour le citoyen français, tels que les sites de l'Administration, celui de Pôle Emploi, des préfectures et autres...

Le monde du travail, la formation professionnelle et bien sûr l'éducation sont appelés à prendre conscience de l'importance du problème. Combien de personnes sur la touche ? Combien doivent renoncer à leur droit ? Il faudra trouver des solutions pour **obtenir des producteurs et concepteurs du monde digital** qu'ils mettent en œuvre des usages plus facilement accessibles au plus large public. Il ne s'agit pas de mettre en cause le formidable progrès que représente le numérique, mais justement le rendre plus universel.

La stratégie d'action se basera sur une **alliance avec des acteurs concernés**, parmi lesquels plusieurs associations. Un partenariat privilégié est d'ores et déjà engagé avec le Syndicat national des radios libres (SNRL) qui sera un des principaux vecteurs de communication de cette campagne. Le SPS utilisera également le relais de ses propres titres de la presse sociale comme il sollicitera ceux de ses confrères de la Fédération de la presse spécialisée.

Par ailleurs, le SPS a fait le choix de fédérer des spécialistes tels que sociologues, psychologues, ou auteurs pour créer **un conseil des experts**. Ces derniers sont, aux yeux du SPS, les plus légitimes pour soutenir la cause, et pour informer sur ce qui est devenu un problème de société.

Ils apporteront des éclairages et des analyses complémentaires à l'étude qui n'est qu'un constat de la situation actuelle. Le SPS engagera son action avec ces experts pour permettre à terme un **partage des bonnes pratiques à mettre en œuvre**.

Annexe 1 – Biographie Philippe Marchal, Président du SPS

Un parcours journalistique et institutionnel



« Au cours de mon service militaire, il y a bien longtemps, chargé de l'encadrement des incorporations des nouvelles recrues, j'avais été frappé par le nombre non-négligeable de jeunes en situation d'illettrisme.

Bien des années plus tard, au titre du SPS, j'ai découvert que la situation n'avait pratiquement pas évolué. Cela nous a conduit à engager au nom de la presse sociale des actions répétées en faveur de la lutte contre l'illettrisme. Aujourd'hui, c'est le versant numérique de l'illettrisme, l'illectronisme, qui laisse de côté une part importante de la population, au centre de nos actions sociales. »

Né le 23/09/1948 à Vesoul, Philippe Marchal a été formé au Centre international d'études supérieures de journalisme de Strasbourg (CIESJ) puis à l'Ecole française des attachés de presse et des professionnels de la communication de Paris (EFAP). Il a effectué son service militaire de 1970 à 1971. Après avoir exercé un temps dans la production audiovisuelle, il a ensuite été chargé de formation audiovisuelle pour le ministère de la Justice (plus précisément pour l'éducation surveillée).

C'est en 1973 qu'il devient Secrétaire général de rédaction au sein de l'association nationale de la presse mutualiste. Une dizaine d'année plus tard, il devient délégué général puis directeur de la Coopérative d'information et d'édition mutualiste (CIEM), une société d'édition de presse (éditrice de publications de l'économie sociale). A ce titre, il est directeur des rédactions du magazine mensuel « Objectif et Action Mutualistes » et directeur délégué de l'hebdomadaire la « Lettre de l'économie sociale ».

Depuis 1994, il est administrateur du Syndicat de la presse sociale (SPS), puis depuis 2002, administrateur de l'Association nationale de la presse mutualiste (ANPM). C'est le 26 Juin 2002 qu'il devient président du SPS. Depuis avril 2014, il est retraité, et administrateur en charge des publications de la CIEM, et de la supervision des rédactions.

Annexe 2 – Précédentes actions

- **Les différentes campagnes de sensibilisation de la genèse à aujourd'hui**
- ***Je lis, j'écris, je vis* (1995-1996)**. Le SPS s'engage dans la lutte contre l'illettrisme sur le thème : « Pour la maîtrise et la promotion de l'écrit et de la lecture au service de la citoyenneté pour faire reculer l'exclusion ». En organisant un grand concours d'écriture ouvert à tous groupements et associations qui œuvrent pour la promotion de l'écrit et de la lecture au service de la citoyenneté, le SPS souhaitait ainsi promouvoir et mettre en lumière les initiatives les plus singulières dans les colonnes de ses 160 titres de la presse sociale.
- ***De A, comme Ardit à Z, comme Zidane (1998-1999)***. Une nouvelle campagne de lutte contre l'illettrisme est déployée au niveau national, elle bénéficie du soutien de vingt-six personnalités, un clin d'œil au nombre de lettres de l'alphabet, pour éveiller le grand public à cause.
- ***Campagne de Communication de mai 1998 à décembre (1999)***
- ***Illettrisme, merci de faire passer le mot* (2003-2004)**. Le SPS a lancé sa 4^e campagne de sensibilisation : « *Illettrisme, merci de faire passer le mot* », une nouvelle campagne de communication à destination du grand public, pour la promotion du N° Indigo dédié aux personnes concernées, mis en place par l'ANLCI, avec le partenariat de la Fnac. Le SPS a choisi le cinéma muet de Chaplin pour lancer sa nouvelle campagne au travers d'un clip reprenant un extrait du film *Le Kid*. En effet, cette année, le septième art est au cœur de l'opération, car **cinq réalisateurs de cinéma ont eu carte blanche** à la création de courts-métrages, seule consigne : chacun devait traiter le sujet de l'illettrisme à sa manière. Grâce au soutien de l'association Chaplin, de Marin Karmitz et en partenariat avec MK2, ainsi que sa filiale Nada – engagée aux côtés du SPS à la fois comme producteur et distributeur –, les cinq films ont pu voir le jour. La Fnac « fait [aussi] passer le mot » du SPS en diffusant le clip de lancement sur les écrans situés à l'entrée de ses soixante-sept magasins et dans ses Espaces forums.

Retrouvez tous les court-métrages primés sur le site : du Syndicat de la presse sociale
www.sps.fr.

- **1^{re} Rencontre européenne de la presse sociale (2006)**

A l'initiative du Syndicat de la presse sociale, les représentants français et européens de la presse sociale (presse associative, coopérative, mutualiste et syndicale) se sont retrouvés pour la première fois, le 21 septembre 2006, au Conseil économique et social (CES), à Paris. L'occasion pour ces acteurs engagés, mais aussi responsables de publications pour la plupart, d'échanger leurs projets, leur vision du métier, ainsi que les enjeux auxquels ils sont confrontés, avec la présence du président du Conseil économique et social, Jacques Dermagne.

Pour aller plus loin : vous avez la possibilité de télécharger « Les actes 1^{re} Rencontre européenne de la presse sociale » sur le site du Syndicat de la presse sociale www.sps.fr.

- **2^e Rencontre européenne de la presse sociale (2007-2008)**

En 2007, le Syndicat de la presse sociale a organisé la deuxième Rencontre européenne de la presse sociale. Ces réflexions portaient principalement sur le thème de l'illettrisme, et par extension sur celui de l'illectronisme. Peut-on y voir une même exclusion ? L'illectronisme

(*computer illiteracy* en anglais) est l'incapacité à accéder aux nouvelles technologies de l'information et à les maîtriser. Cette défaillance est-elle une nouvelle forme d'exclusion, comparable à l'illettrisme ? L'action du SPS sur la lutte contre l'illettrisme témoigne de son engagement auprès des personnes exclues. Nous ne pouvons donc pas nous contenter de mettre à disposition des contenus numériques sans tenir compte du fait que des personnes sont éloignées des outils numériques ou rencontrent des difficultés à discerner les informations des rumeurs. Le multimédia pourrait être un moyen de réduire les fractures. La problématique se centralisait sur : « Nous, éditeurs de presse, comment pouvons-nous nous engager dans la lutte contre la ou les fractures numériques et faciliter l'accès à l'information ? »

Pour aller plus loin : vous avez la possibilité de télécharger « Les actes « De l'illettrisme à l'illectronisme, une même exclusion ? » » sur le site du Syndicat de la presse sociale www.sps.fr.

- **Le festival Mot à maux**, (2010).

Dans le cadre de sa 5^e campagne de sensibilisation, le SPS lançait un appel à la création vidéo et donnait l'opportunité à des professionnels, des agences ou des freelances de s'exprimer librement sur le thème de l'illettrisme. En moins de six mois, plus de **quatre-vingts vidéos** ont été envoyées, parmi elles, vingt-quatre ont été sélectionnées par un jury d'acteurs majeurs de la vie artistique, politique et publique. Le 16 novembre 2010, la sélection a été présentée, le jury a dévoilé son palmarès et décerné cinq prix : le prix Twitter, le prix Facebook, le prix Spécial du jury, le prix du Grand public et le Grand prix du jury. Cette manifestation a été l'occasion pour le SPS de réunir autour de cet engagement fort des personnalités engagées, comme Malek Chebel, Katherine Pancol, Patrick Poivre d'Arvor, François Zimeray (Ambassadeur des droits de l'homme) ...

Retrouvez toutes les vidéos primées sur le site : sur le site du Syndicat de la presse sociale www.sps.fr.

- **Réalisation d'une enquête sur l'illettrisme par Insee demandée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (2011)**

Le constat est lourd : 2,5 millions d'adultes en situation d'illettrisme. Les résultats de cette enquête révèlent que 7 % des personnes qui ont été scolarisées en France peuvent être considérées en situation d'illettrisme en 2011, contre 9 % en 2004.

Pour plus d'infos : télécharger le communiqué de l'Insee ou se rendre directement sur le site de l'Insee.

- **La lutte contre l'illettrisme, grande cause nationale (2013)**

La lutte engagée contre l'illettrisme a gagné une bataille, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, l'a officiellement déclaré « Grande cause nationale 2013 ». Aujourd'hui en France, ce sont en effet **2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans**, qui ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires à la lecture, l'écriture et le calcul. Faire de l'illettrisme la grande cause nationale 2013 marque une étape très importante pour informer sur ce phénomène.

Annexe 3 – Le Syndicat national des radios libres **(SNRL)**



Le **Syndicat National des Radios Libres**, est en France l'organisation professionnelle représentative, au titre du Code du travail, des « opérateurs » ou « éditeurs » de catégorie A selon la classification du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (France). C'est l'organisation professionnelle de radios associatives la plus importante en Europe.

Le SNRL a conclu un partenariat avec le SPS pour diffuser un spot radio informant sur ce qu'est l'illectronisme, à la rentrée de septembre 2018.

Le SNRL est un membre actif et historique de l'UDES, la **grande organisation patronale de l'économie sociale**, dont le Président du SNRL est membre du Bureau national de cette Union, et la représente notamment au Conseil Supérieur de la Prud'homie. Le SNRL est également membre du Conseil d'Administration de la **FESAC** (Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de l'Audiovisuel et du Cinéma) ou il est représenté par sa Vice-Présidente, et de l'Association Patronale de la Radiodiffusion, dont il assure la Vice-Présidence.

Organisation professionnelle représentative de la radiodiffusion dans l'audiovisuel, le SNRL assure la promotion des intérêts des radios associatives auprès de nombreuses institutions et instances : ministère de l'Industrie, du ministère de la Culture et de la Communication, de la DGMIC, du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de l'ARCEP (l'autorité de régulation des télécoms). Le SNRL milite en faveur de la Radio Numérique Terrestre par voie hertzienne et soutien les nouveaux médias

Retrouvez le SNRL et toute l'information sur les métiers de la radio sur www.snrl.fr

Annexe 4 – Jean-Marie BESSE, psychologue, Un des experts français de l'illettrisme Sollicité par le SPS pour réfléchir sur l'étude CSA



Ouvrage phare : Besse J.-M. (2003). *Qui est illettré ?* Paris, Retz. 223 p.

Spécialiste français de l'illettrisme, Jean-Marie Besse a été Professeur de Psychologie du développement à l'Université Lumière Lyon2, fondateur et directeur du *PsyEF* (équipe de recherche en Psychologie cognitive de l'Education et de la Formation) et directeur de l'Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon2.

Il a centré ses travaux de recherche, depuis le début des années 1980, sur l'étude du rapport à l'écrit. Dans le prolongement d'Emilia Ferreiro, il a étudié la construction du rapport à l'écrit chez de jeunes enfants, s'est intéressé aux conditions de co-construction des savoirs dans le cadre des interactions à l'école. Puis il a cherché à comprendre le rapport à l'écrit de ces personnes que l'on commençait à appeler, à partir de 1984, des adultes en situation d'illettrisme. Il a publié les premiers résultats de ses travaux dans un rapport de recherche au titre significatif de ses préoccupations scientifiques et de son souci d'« écouter » ce que les personnes en situation d'illettrisme ont à dire de leur propre expérience : « Savoirs et paroles d'adultes « illettrés ».

Il a avancé le concept d'appropriation de l'écrit pour penser la question du rapport à l'écrit. Il a cherché à favoriser les rencontres pluridisciplinaires et internationales entre chercheurs et praticiens (colloque de Lyon en 1990, Université d'été de Lyon en 1996), a contribué à définir, entre 1995 et 1996 la politique scientifique du GPLI, a collaboré à l'élaboration du rapport Geffroy. Il est actuellement **conseiller scientifique du comité scientifique et d'évaluation de l'Anlci**

Avec son équipe, il a construit les épreuves nationales d'évaluation de l'illettrisme, épreuves utilisées pour les enquêtes conduites par l'Insee (Information et Vie Quotidienne -IVQ). Il a collaboré à des projets européens sur l'illettrisme (notamment le projet Modeval : Modalités d'évaluation). Soucieux des applications de ses travaux pour la prévention et la remédiation de l'illettrisme, il a développé des initiatives originales de collaboration entre l'école et l'Université, autour de l'animation des BCD (depuis 1990), de la mise au point d'ateliers alpha pour l'aide aux enfants de CP fragiles dans leurs acquisitions (depuis 1997).

Il a aussi fondé, à l'Université Lumière Lyon 2, puis en a été le premier directeur, le **SIMEF-Service Commun Interdisciplinaire pour les Métiers de l'Education et de la Formation**.

Actuellement : Professeur honoraire des Universités.

psychol | TÉMOIGNAGE

“J’ai appris
à lire et
à écrire
à 30 ans”

Sophie s’est toujours battue pour vaincre son illettrisme. Aujourd’hui, elle est fière de son parcours. Sa devise ? « Quand on veut, on peut ! » Propos recueillis par Valérie Josselin



SOPHIE, 48 ANS,
employée de maison.
« Je voulais aussi
prouver à mes
enfants qu’avec
du courage
on peut toujours
s’en sortir. »



En France, 2,5 millions d’adultes sont illettrés. Plus de la moitié sont citadins, avec un emploi, ont plus de 45 ans, et 60 % sont des hommes. Bien qu’ayant été scolarisés*, ils ne maîtrisent pas assez la lecture et l’écriture pour être autonomes dans des situations simples du quotidien.

« On ne peut pas avoir l’écriture heureuse quand on a souffert, enfant. Petite, on ne m’a jamais beaucoup parlé, ni lu de livres. Dès 2 ans, les services sociaux m’ont placée dans une famille qui me reprochait d’être “difficile”. En CE1, je ne comprenais pas ce que je faisais là. J’ai commencé à aimer un peu l’école quand je suis arrivée en foyer, à 8 ans. J’étais bien vue de la directrice, mère Jésus, mais j’avais beaucoup de retard. Quand, le lundi, la maîtresse nous demandait d’écrire sur notre week-end, j’étais embêtée : je n’avais pas d’idées et manquais de vocabulaire. Je suis partie dans un ins-

titut médico-professionnel en classe de 3^e, pour apprendre à faire la cuisine et servir en restauration, j’avais peu de cours. Je ne parlais de mes difficultés à personne. Quand les profs me demandaient si cela allait, je répondais toujours oui.

Toujours la galère !

Dès 18 ans, j’ai commencé à enchaîner les petits boulots. Je ne savais quasiment pas lire, ni écrire, mais j’étais volontaire et travailleuse. Et puis, je n’avais pas le choix. Mon mari était

violent, j’ai fini par le quitter, mes deux enfants en bas âge sous le bras. L’assistante sociale m’a aidé à remplir les papiers. Pour l’école des enfants, c’était plus compliqué, je continuais à faire semblant. Mais quel bonheur de voir Aurélie et Frédéric apprendre à lire et à écrire ! J’avais hâte qu’ils rentrent le soir pour travailler avec eux. Comme moi, ils ont des problèmes. Ils savaient déchiffrer, mais ne comprenaient pas ce qu’ils lisaient. Lors d’un rendez-vous avec la maîtresse, pour la première fois, j’ai avoué mes difficultés. Aurélie et Frédéric ont été suivis tous les deux dans

ISTOCK/GETTY IMAGES

un centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), comme moi au même âge... Cela les a remis sur les rails.

Mes enfants m'ont aidée

J'ai toujours su que je ne pourrais jamais m'en sortir sans aide. J'avais commencé une première remise à niveau à l'âge de 20 ans, puis une deuxième, cinq ans plus tard. Mais ce n'était pas encore ça ! Je ne me suis pas découragée. A 30 ans, je me suis inscrite à l'Amisep**. Pour trouver du travail, je devais apprendre à me présenter; à écrire un CV. De 8 h 30 à 16 h 30, pendant six mois, je me suis entraînée. J'avais envie de prouver à mes enfants qu'avec du courage on peut toujours s'en sortir. Je n'ai d'ailleurs jamais hésité à leur demander de l'aide. Grâce à eux, j'ai fait beaucoup de progrès. Ils ne me laissaient rien passer !

Fière de mes progrès

Aujourd'hui, même si je confonds encore les "t", les "d" et les "b", et que je fais des fautes, j'arrive à gérer mes papiers. Quand j'ai besoin de parler à ma fille, je ne l'appelle pas, je m'oblige à lui écrire un sms, pour qu'elle me corrige. J'ai même acheté un dictionnaire. « C'est toi qui as rédigé seule ce message ? » m'a-t-elle demandé, il n'y a pas longtemps. Elle m'a félicitée, j'ai eu envie de pleurer de joie ! Très peu de personnes connaissent mon histoire. Mon ami m'accepte comme je suis, je me sens enfin bien dans ma peau. Mais si un jour je perds mon boulot, je recommencerais une formation. Je n'ai pas dit mon dernier mot ! » ●

** Contrairement aux personnes en situation d'analphabétisme, qui n'ont pu être scolarisées.*

*** Un centre de formation breton reconnu, tél. : 02 97 42 66 79, formation-amisep.fr. Pour être aidé(e) : Agence de lutte contre l'illettrisme, infos sur anlci.gouv.fr et N° Vert 0800 11 10 35 (gratuit).*



Jean-Marie Besse, professeur de psychologie et chercheur, spécialisé dans l'illettrisme

« LE REGARD DE L'ENTOURAGE EST DÉCISIF »

Tout commence par l'oral. On ne peut écrire que ce qu'on entend. C'est l'entourage du bébé qui l'initie à « nommer » le monde, à mettre des mots sur les objets, les sentiments ou les émotions, à établir des liens entre les choses, des gradations (« plus », « moins »). L'enfant devra ensuite faire correspondre ce qui est entendu et écrit. Une tâche difficile, puisque notre système d'écriture, phonographique pour l'essentiel, comporte de nombreuses exceptions. Ce que l'on peut apprendre à l'âge adulte n'est pas comparable à ce qui aurait pu être acquis au temps de l'école, mais beaucoup de découvertes sont possibles. Une personne en situation d'illettrisme peut, en effet, apprendre à gérer suffisamment bien certains usages de l'écrit pour mieux vivre, à condition qu'elle puisse reprendre confiance en elle et sortir de cette « honte sociale » qui l'empêche de demander de l'aide. Le regard de l'entourage est, de ce point de vue, décisif.

Documents sur demande

Etude CSA – Mai 2018

Infographie générale et infographie seniors

Persona (profils type)

**Communiqué de presse du 26 juin 2018 résumant les
résultats de l'étude CSA**



Contacts presse

Karine Berthier
karine@escalconsulting.com
01 44 94 95 63 / 06 60 95 70 77

Elena Chadaigne
elena@escalconsulting.com
01 44 94 95 72

Ou par l'adresse e-mail : sps@escalconsulting.com

Retrouvez toutes les actions
du SPS
sur sps.fr
et sur son Twitter
@PresseSociale